

ÉCOLE PRIMAIRE 19 avenue des Vosges 67140 BARR 03 88 08 01 37

Site web: http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/

MAIL: ce.0671482x@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal de réunion du conseil école n°3 : 2022/23

Le conseil s'est réuni le mardi 16 mai 2023 à 18h30.

Secrétaire de séance : Sophie Grosskost

Membres présents :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Colas-Scholly Mme Helbourg Mme Leroy Mmes Grabsch, Loesch, Beauvais, Matuszewski, Bianchi, Rosfelder, Grosskost, Geiger	Adjointe au Maire en charge des écoles Directrice Conseillère municipale déléguée aux écoles Enseignant(e)s
Membres élus	Mmes EKRA MOTHET Marie Ange, ERBA Anne Claire, YILMAZ Nurdan, GARCIA Flore, GROSS Mei, MAPPUS Marc, ANSELM Elodie, MECKELIN Coralie	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mmes Metz, Alessandri	ATSEM

Membres absents ou excusés :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Gasser Mme Kaltenbach-Ernst Mmes Mappus, Finze Mme Weber M. Chapot et Mme Amberg	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Maire de la commune de Barr Enseignantes Enseignante du RASED Enseignant(e)s remplaçants titulaires rattachés à l'école
Membres élus	Mmes BURGART Anne, GIRARD Charlotte, COUTON Gwendoline, RICHARDOT Amandine, BIDAL Aline, WILLHELM Hayet, SCHNEIDER Frédérique, WOLFF Anne, KLEINDIENST Fanny	Elu(e)s représentant(e)s et/ou suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Hofert Mmes Hutt et Gissler Mr Pagniez, Mme Ciolek Mme Magista	Directrice du périscolaire Intervenante en religion AESH ATSEM

1/ Désignation du secrétaire de séance.

Sophie Grosskost se propose pour prendre des notes.

2/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°2 année scolaire 2022/23.

Le PV n°2 est approuvé à l'unanimité.

3/ Projet d'école :

Projet d'école actuel et à venir / Sorties, activités prévues, projets.

Objectifs du projet d'école des Vosges :

Objectif 1 : Agir pour permettre aux élèves de mieux comprendre la langue d'enseignement (français ou allemand)

Objectif 2 : Agir pour favoriser l'attention envers les autres et dans le cadre des activités scolaires

Objectif 3 : Agir pour développer la capacité à analyser une situation, se forger une opinion, surmonter un obstacle.

Ces objectifs répondent aux 3 axes fixés au plan national et qui doivent impérativement apparaître dans les projets d'école :

Axe 1 Des parcours de réussite : l'excellence pour tous.

Axe 2 Un environnement serein pour renforcer la confiance.

Axe 3 Une école républicaine inclusive et innovante.

Exemples d'actions qui découlent des objectifs :

Objectif 1: R'ealisation de journaux et albums de classe et d''ecole en français et en allemand:

- écrire à la manière de...
- produire un texte libre

Objectif 2 : Conseil des déléqués :

Élection de 2 délégués par classe par voie démocratique

- conseils des élèves pour lister les propositions et les problèmes concernant la vie de l'école
- les délégués rendent compte des conseils des délégués
- prise de décisions par voie démocratique

Objectif 3 : École et cinéma : découvrir des films de tous horizons, s'ouvrir à d'autres cultures.

Comprendre un énoncé de problème mathématique :

- trier des énoncés de problèmes
- rédiger des énoncés respectant une structure donnée

Comme exposé dans les derniers PV, le projet d'école vit sa dernière année, nous sommes engagés avec l'école des Tanneurs dans une démarche d'évaluation d'école qui débouchera sur des nouveaux projets d'école. Un Conseil d'école exceptionnel aura lieu <u>le vendredi 30 juin 2023 à 18h</u>, il sera commun aux deux écoles (Vosges et Tanneurs), lors de ce dernier, les évaluateurs proposeront des pistes de travail pour le nouveau projet d'école. Nous profitons de ce moment pour solliciter une salle assez grande à la mairie pour organiser ce conseil.

Mme Colas-Scholly et Mme Leroy indiquent qu'elles ne seront pas présentes au Conseil d'Ecole exceptionnel mais que Mme Le Maire y sera.

Projets:

Maternelle: le 16 mai spectacle par la compagnie Papier Plume/ visite du musée Electropolis à Mulhouse avec les CP/CE1 monolingue / sortie au musée Wurth d'Erstein MS et GS/CP/ Château du Spesbourg le 22 juin avec PS/MS/GS/CP bilingue / visite de la maison du lapin de Pâques / projet prévention harcèlement dès la PS: travail autour des sentiments de l'empathie, réflexions sur le poids des mots tout ceci adapté à leur âge / décloisonnement GS/CP (fin d'année).

CP/CE1: GS/CP projet intergénérationnel avec la maison de retraite Krieg et l'association Siel bleu le 08 juin / Electropolis, Mme Rosfleder remercie l'ensemble de l'équipe d'avoir pu organiser cette sortie avec sa classe malgré son absence non remplacée/ Haut Koenigsbourg / Correspondant allemand / Tanzmatten: danse et chant / intervention pour le lavage des mains en GS/CP par des élèves de CAP le vendredi 12 mai / rencontre avec correspondants allemands le 29 juin

CE2/CM1/CM2: Visite château Haut Koenigsbourg / Correspondants allemands de Fribourg viennent le 20 juin / Tanzmatten: danse et chant le 04 mai / MAO (musique assistée par ordinateur) avec les CM2 monolingues / Plantation d'arbres en mars « Plan Rebond forêt d'Alsace ».

Projets communs:

Pour la maternelle : voir plus haut

Pour l'élémentaire :

* École et cinéma :

Les CP de la GS/CP seront intégrés à ces sorties.

Cycle 2:

L'Homme qui plantait des arbres : lundi 20 mars, 9h

Cycle 3:

Cadet d'eau douce : vendredi 17 mars, 9h

- * Permis piéton pour les CE2 : examen en juin mardi 06 juin remise des certificats en mairie.
- * Lire et faire lire : interventions de bénévoles qui lisent et font découvrir des albums et romans aux élèves de GS/CP et CP/CE1 bilingue.
- * Natation
 - ✓ Du jeudi 05/01/23 au jeudi 30/03/23 (9h30 à 10h15 dans l'eau) pour les CM2 monolingues et les CE2/CM1 bilingues
 - ✓ Du jeudi 06/04/23 au 29/06/23 pour les autres classes d'élémentaires : 9h30 à 10h15 dans l'eau pour les CP/CE1 bilingues et CM1/CM2 bilingues et 14h à 14h45 pour les CP/CE1 monolingues et CE2/CM1 monolingues.

Nous avons besoin de parents avec un agrément. Les informations sont sur le site de l'école : http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/piscine-dates-de-passages-et-formulaire/

La passation de l'agrément n'oblige pas à participer à toutes les séances de natation. Un rappel sera fait en réunion de rentrée. Réflexion sur la participation l'année prochaine de tous les élèves aux cycles piscine dû au coût de transport et au manque de parents accompagnateurs agrémentés. Le cycle 3 sera certainement privilégié.

* Participation à « Ecosystème » : réalisation de défi sur l'écologie, le recyclage et le respect de l'environnement.

Pour tous:

* Photo de classe qui a eu lieu le mardi 9 mai 2023, vous recevrez les bons de commande la semaine prochaine. Pour plus de simplicité nous vous demandons de commander l'ensemble de vos photos auprès de votre ainée uniquement. L'ainée de la fratrie apportera le bon et la somme à son enseignante, il recevra toutes les photos de la famille. Nous éviterons ainsi de possible erreur de commande. La réservation du photographe est faite entre novembre et janvier.

* Demande de subvention « École faisons l'ensemble » pour un projet numérique.

La commission se réunira fin du mois. Le projet s'est étoffé et prend un caractère d'innovation pédagogique inédit pour l'école des Vosges.

Mr ZEYRINGER Inspecteur de l'éducation nationale et Adjoint pour le premier degré au responsable du site de Strasbourg de la DRANE Grand-Est ainsi que Mr NOEPPEL Conseiller Pédagogique auprès de l'A-DASEN – et coordinateur des actions pédagogiques départementales, sont venus pour finaliser le projet afin qu'il puisse obtenir les subventions. Suite à cette visite, ils ont encouragé ce projet qu'ils ont trouvé très intéressant et pouvant être encore plus mis en valeur pour son caractère d'innovation pédagogique. En effet, ce projet mis en gestation dès septembre 2022, suite à l'obtention futures des TBI, et porté par la réflexion de l'évaluation d'école à mis en lumière 2 points importants : l'obsolescence des outils informatiques à l'école des Vosges et la quasi absence de l'utilisation des nouvelles technologies dans les apprentissages, ainsi que la nécessité de réfléchir à une pédagogie innovante pour aider les élèves de l'école de Barr dans le domaine du français et des lanques en général.

En partant de l'idée d'une salle informatique liée intrinsèquement à la bibliothèque, nous allons renforcer le projet en proposant un LAB qui utilisera l'espace de notre salle. Cette espace sera un lieu unique qui permettra à toutes les classes de façon équitable de pouvoir avoir accès à cet espace LAB avec des ordinateurs / l'accès à la partie bibliothèque tout en ayant un mobilier plus flexible et permettant une pédagogie de projet et plus innovante. Cet espace sera également un lieu de rencontre entre les classes : décloisonnement, projet entre bilingues et monolingues, liaison GS/CP, etc.

Ce projet sera donc un réel plus pour l'école des Vosges qui deviendra une école pilote avec un projet ambitieux et pourra ainsi rayonner par son dynamisme et sa volonté de toujours se réinventer et d'utiliser au mieux les différents espaces uniques de l'école mis à disposition par la Mairie de Barr.

Le projet doit passer en Conseil Municipal pour valider les subventions.

Sécurité :

Exercice Séisme : le vendredi 12 mai, tout s'est bien passé.

Exercice incendie:

26/05/2023 : dernier exercice où les élèves (élémentaires et maternelles) ne seront pas prévenus.

Sécurité routière

Au sein de notre enseignement, nous faisons de la prévention sur les dangers de la route. Les CE2 passeront le permis piéton par le biais de la gendarmerie de Barr et seront reçu à la mairie le 06 juin pour la remise des diplômes.

Projet Permis vélo n'a pas été mis en place car aucun retour des intervenants habituels. Mme Colas-Scholly évoque une intervention vélo, via la Comcom, à l'automne.

Le projet Moby est en cours des interventions auront lieu dans toutes les classes d'élémentaire les 12 et 13 juin 2023.

Question sur le terrain acheté par la mairie pour la mise en place d'un chemin qui permettrait d'accéder à la cour depuis le parking arrière. Le projet est toujours en cours.

4/ Fête de l'école 2022/23.

La date de la fête d'école de cette année est fixée au : Vendredi 16 juin 2023.

Organisation des enseignants : jeux proposés par les enseignants à partir de 17h30 jusqu'à 19h30 / les parents peuvent venir aider à mettre en place et il faudrait des parents pour tenir les stands. Il n'y aura pas de spectacle prévu cette année. Organisation des parents :

Pas de mise en place d'un plat spécifique mais plutôt un apéritif dinatoire. Les parents seront mis à contribution pour préparer des plats salés (cakes, quiches...) et des desserts.

Mise en place d'une consigne pour les gobelets + demande aux parents d'apporter des couverts et des assiettes.

Organisation d'une tombola, tous les tickets seront gagnants.

5/ Point coopérative

Mme Matuszewski et Loesch:

L'OCCE a permis de financer une partie des sorties ainsi que le spectacle de maternelle.

Il reste environ 5000€ sur les comptes de la coopérative.

Les délégués de parents d'élèves relayent une remarque : certains parents se questionnent sur les dépenses faites par l'OCCE. L'équipe enseignante rappelle que sur chaque mot de sortie, il était précisé le coût total de la sortie et le financement de l'OCCE. Nous reparlerons de l'utilité de la Coopérative lors des réunions de rentrée.

6/ Rentrée 2023/24

<u>Inscriptions</u>: PS bilingues: 13 ; PS monolingues 10, autres niveaux 7 dont 6 bilingues. Mme Helbourg reçoit les parents qui le souhaitent en RDV individuel.

Pour les petites sections il est très important qu'ils soient propres à la rentrée et surtout qu'ils n'aient plus de couches et qu'ils n'aient plus besoin de tétines en dehors de la sieste.

Mme Yilmaz propose de sensibiliser les crèches en amont, juste avant la rentrée des classes. Mme Helbourg rappelle que ce sont aux parents de prendre en charge l'apprentissage de la propreté, les enseignantes et les ATSEM ne font qu'accompagner les enfants dans la propreté.

Effectifs prévisionnels : 87 élèves en monolingues et 103 en bilingues soit 190 élèves

Attention, nous avons encore des risques de départs et d'arrivées (déménagements), nous en saurons plus mi-août.

L'équipe reste stable pour l'année prochaine les enseignantes titulaires restent en poste. Mme FINZE (partie allemande) demande son maintien sur l'école.

Les listes de matériels seront communiquées en même temps que le livret scolaire et sur le site de l'école. Les compositions des classes seront affichées le jour de la rentrée.

Le site de l'école sera un moyen privilégié pour transmettre les informations avant la rentrée (calendrier, date de rentrée, etc.). Il sera mis à jour début juillet et fin août. Les nouveaux élèves et leurs parents sont invités à la fête de l'école.

7/ Point parents :

- Flyers que les parents délégués ont créés sur la coopérative : quand les distribuer ? Peut-être en parler aux parents des futurs PS lors de l'inscription pour bien leur expliquer le fonctionnement et leur donner un flyer ?
 - Réponse : Les inscriptions ayant déjà commencé nous proposons de les donner lors des réunions de rentrée suite à l'explication des enseignants. Les délégués de parents d'élèves proposent de donner le flyer de présentation coopérative avec la liste des fournitures scolaires. Cette proposition est acceptée.
- Problème des remboursements des fichiers pédagogiques, avancés par la coopérative. Le dialogue est toujours engagé pour discuter de la question (via appel téléphonique). Réponse: Mme Helbourg rappelle que lorsque la situation familiale est compliquée, la coopérative permet de soutenir ces familles.
- ✓ Soucis au niveau des toilettes. Nous ne comprenons pas ce signalement maintenant en conseil d'école car quand un événement aussi grave est signalé par un enfant pourquoi ne pas immédiatement en référer auprès de l'enseignante ou de la directrice ? Pourquoi attendre si longtemps au risque que la situation se réitère ou empire ? Quel intérêt de ne pas le dire immédiatement ? La directrice souhaite que les parents délégués à l'issue de la réunion lui notent les noms des parents ayant signalés ces agissements et les élèves concernés pour que la directrice puisse gérer ces situations.
 - De plus nous souhaitons vous affirmer que nous effectuons une surveillance active. Une enseignante est postée au niveau du banc devant les portes des toilettes pour surveiller. Il y a 3 enseignantes de surveillance, 1 pour la « petite » cour et 2 pour la grande (dont une près des toilettes qui surveille une partie de la grande cour). Il y a 3 locaux WC, nous ne pouvons pas être dans les toilettes, c'est déontologiquement impossible. Nous remarquons que lors des accueils un certain nombre d'élèves à peine arrivés dans l'enceinte de l'école se ruent dans les toilettes. Lors des accueils l'enseignante postée à la grille et qui doit surveiller la moitié de la grande cour est souvent sollicitée par les parents pour tel ou tel problème, de ce fait elle ne peut pas surveiller correctement sa partie de cour. A partir de lundi prochain, nous ferons un essai pour résoudre ce problème qui apparemment se pose aux toilettes et nous les fermerons lors des accueils du matin et de l'après-midi. Nous vous signalons que cette ouverture n'est pas obligatoire dans d'autres écoles : les toilettes ne sont ouvertes qu'aux récréations. Les enfants viennent de chez eux, du périscolaire, de chez une nounou, il est donc possible de venir à l'école en étant passé au préalable aux toilettes. Autre souci, que nous verrons avec le périscolaire, à 11h30 et 16h, les élèves du périscolaire allant aux toilettes sous la surveillance du périscolaire.
 - Les parents indiquent qu'ils n'ont pas de nom à nous donner (même après la réunion de façon discrète). Les seuls parents identifiés comme s'en plaignant sont ceux de l'enfant pour qui un protocole Phare a été déclenché. <u>Aucun nom n'a été cité lors du conseil.</u>
- ✓ Harcèlement à l'école : les parents délégués nous indiquent avoir été en contact avec des parents qui ne sont pas satisfaits de cette prise en charge.
 - Réponse : Trois protocoles « Phare » ont été engagés cette année dont 1 à l'initiative d'enseignantes ayant repéré un comportement d'intimidation. Nous pouvons donc dire que les enseignantes sont attentives au bien-être de leurs élèves et ne rechignent pas à s'engager dans ce protocole. Il y a eu deux autres situations : une qui est en phase de résolution, et la dernière qui avait trouvé sa résolution mais qui a subi des rebondissements, une réunion c'est d'ailleurs tenue tout à l'heure avec 9 personnes engagées dans la recherche d'une issue favorable à tous. Nous tenons à ajouter que ces situations débordent souvent du cadre scolaire : périscolaire, trajet école/maison. Nous faisons absolument tout pour régler ce type de situations : entretiens Phare avec <u>la méthode de préoccupation partagée</u> où les élèves présumés intimidateurs sont amenés à réfléchir sur leur attitude et sur des solutions pour que tous puissent être bien à l'école, interventions de personnes externes tels que les infirmières scolaires ou la Chargée de mission" Accompagnement des situations individuelles complexes" pendant des temps de présence en classe ou d'entretiens individualisés. Mais aussi au sein des classes : conseil de classe régulier, temps de parole aménagé, présence en récréation pour réguler les jeux de cour, et maintenant projet de sensibilisation dès la maternelle (voir projet). L'école des Vosges n'est pas une école où les enseignantes ne se préoccupent pas du climat scolaire elles sont bienveillantes et impliquées. Bien évidement il n'existe pas de solution miracle et certaines situations ne se règlent pas facilement ni rapidement mais tout est fait pour y parvenir : la porte est toujours ouverte aux parents et aux élèves qui ont besoin d'aide.

L'équipe enseignante explique qu'il est essentiel que les parents dialoguent avec les enseignants sur les situations difficiles.

8/ Point mairie :

- Travaux de la toiture vont être réalisés, attente d'un retour du diagnostic énergétique et des préconisations
- Poursuite du travail sur la signalétique au sol avenue des Vosges dans le cadre dispositif Moby

9/Travaux et équipements.

Nous remercions la mairie pour les différents travaux et remise en place de la salle des maitres et de la salle RASED qui ont eu lieu au cours de cette période. Nous échangeons régulièrement par mail pour informer des travaux de maintenance.

10/ Date conseil n°1 Année scolaire 2023/24.

Selon le calendrier officiel et après les élections des délégués pour l'année 2023/24 (avant les vacances de la Toussaint 2023) Clôture du conseil à 21h30

<u>La Directrice</u>: I. Helbourg <u>Le secrétaire de séance</u>: S. Grosskost

Copies du PV transmises aux destinataires suivants : Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale Madame le Maire de la Commune de BARR L'équipe enseignante.

<u>Procès-verbal</u> affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école. <u>Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.</u>